

51^{èmes} RÉGATES INTERNATIONALES
DE MAUBRAY

le dimanche 19 mai 2019

AVANT PROGRAMME

HORAIRE ET ORDRE DES COURSES:

1.	9h30	1x JM12 (1)	500 m.
2.	9h40	2x JW12	500 m.
3.	9h45	1x JW14 (1)	1000 m.
4.	9h55	2x masters M&W	1000 m.
5.	10h10	4X M	2000 m.
6.	10h15	1x W	2000 m.
7.	10h20	2x JW18	2000 m.
8.	10h30	1x JM16	2000 m.
9.	10h45	2x JM 18	2000 m.
10.	11h00	1x M	2000 m.
11.	11h15	1x JM 14 (1)	1000 m.
12.	11h40	1x DébM	1000 m.
13.	11h55	2x DébW	1000 m.
14.	12h00	4x4- Masters	1000 m.
15.	13h15	1x handi	500 m.
16.	13h20	1x JW 12 (1)	500 m.
17.	13h25	2x JM 12	500 m.
18.	13h30	1X Open	500 m.
19.	13h35	2x JW 16	2000 m.
20.	13h50	4- M	2000 m.
21.	13h55	2x JM 16	2000 m.
22.	14h15	2x W	2000 m.
23.	14h20	1x LM	2000 m.
24.	14h30	1x JW 18	2000 m.
25.	14h40	1x masters M&W	1000 m.
26.	14h50	2x JW 14	1000 m.
27.	15h00	4x JM 14	1000 m.
28.	15h05	1x JM 18	2000 m.
29.	15h30	2x M	2000 m.
30.	15h40	4x JM 16	2000 m.
31.	15h50	1x LW	2000 m.
32.	15h55	2-M	2000 m.
33.	16h00	1x JW 16	2000 m.
34.	16h15	4x W	2000 m.
35.	16h20	2x Déb M	1000 m.
36.	16h30	1x Déb W	1000 m.
37.	16h40	4xJW 14	1000 m.
38.	16h45	2x JM 14	1000 m.
39.	16h55	8+ toutes catégories	1000 m.

(1) skiff polyester de 17 KG minimum et de 7,2 m minimum

(2) Suivant règlement Coupe de Belgique

(3) Les horaires sont donnés à titre indicatif. Ils pourront faire l'objet de quelques ajustements après la clôture des inscriptions



ACCÈS AU CHAMP DE COURSES :

-Par l'autoroute E42 Toumai- Mons, sortie N°30, Maubray, (GPS, Maubray, rue de Bitremont), l'itinéraire est signalé.

ACCÈS AU CHEMIN DE HALAGE BÉTONNÉ:

Ce chemin ne peut être emprunté qu'à pied ou à vélo, sans dépasser la voiture arbitre. **Par ordre des voies navigables et de la police fédérale, les chemins de halage doivent rester impérativement libres. (arrêt et stationnement interdits)**

CHAMP DE COURSES :

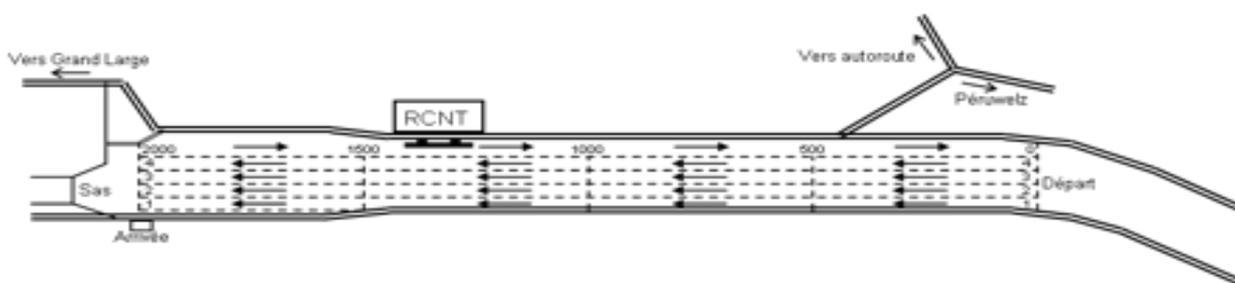
A Maubray, suivre le canal de Nimy à Péronnes, en amont du Grand Large , quatre couloirs rectilignes en eau morte, abrités des vents latéraux. Les équipes se rendant au départ doivent longer la berge du côté du ponton d'embarquement.

Il est interdit de s'entraîner durant les courses. Nous attirons l'attention des responsables des sociétés ainsi que de leurs rameurs si le couloir de remontée n'est pas respecté et s'il en résulte des incidents de course, l'équipe montante pourra être disqualifiée.

REGLES DE CIRCULATION:

En dehors du champ de course proprement dit les règles de circulation prévues sont d'applications (tenir la berge du côté tribord) Code de navigation fluviale.

POSTE DE SECOURS: au secrétariat de la régates



INSCRIPTIONS, TIRAGE AU SORT ET FORFAIT :

Adresse : André Clément
Burgemeester Margostraat,9 à 8511 Aalbeke Tel: 0032 56/ 41 35 90
E-mail: regates@rcnt.be
Inscriptions possible via la plateforme www.regates.rcnt.be

INSCRIPTIONS : devront parvenir pour le mardi 7 mai avant 18 heures.

FORFAITS : doivent parvenir au plus tard le lundi 13 mai à 18 heures.

TIRAGE AU SORT : le lundi 13 mai à 19 heures à l'adresse indiquée ci-dessus.

Commission de contrôle : Jean-Pierre Moulin

DROITS D'INSCRIPTIONS :

Conformément au code des courses belge.

Les sociétés étrangères en sont dispensées.

LETTRES D'ENGAGEMENT :

Les sociétés étrangères sont priées de rédiger leurs inscriptions sur le modèle prescrit par la FISA, une lettre d'engagement par équipe. Les formulaires peuvent être fournis par fédération nationale.

REGLEMENT:

1. Si le nombre de participants est supérieur à 4, la course sera scindée en séries, et le classement général sera établi dans l'ordre des temps de parcours réalisés.

2. En Masters et 1X Open, les catégories feront l'objet d'un classement unique avec les coefficients suivants, J16 / 0,9399 ; J18 / 0,9748 ; S / 1,000 ; 27+A / 1,0000 ; 36+B / 0,9955/ 43+C / 0,9791; 50+D / 0,9591; 55+E / 0,9365; 60+F / 0,9110; 65+G / 0,8823; 70+ H / 0,8471 ; 75+I/0,7986, 80+J/0,7292, 85+K 0,6428.

Un coefficient 0,9 sera appliqué pour les équipages féminins .

Pour les équipages mixtes le coefficient sera déterminé en fonction de la répartition hommes-femmes

3. Les inscriptions reçues sans noms de rameurs seront tenues pour inexistantes sans avertissement.

NOTICE IMPORTANTE A L'USAGE DES SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES

COULEURS DE PELLER : Les sociétés étrangères sont priées de les indiquer lors de l'inscription

CATÉGORIES D'ÂGE EN 2019 :

Juniors 12: les rameurs nés en 2008 ou 2007

Juniors 14: les rameurs nés en 2006 ou 2005

Juniors 16: les rameurs nés en 2004 ou 2003

Juniors 18: les rameurs nés en 2002 ou 2001

Masters A moyenne d'âge 27

Masters B moyenne d'âge 36

Masters C moyenne d'âge 43

Masters D moyenne d'âge 50

Masters E moyenne d'âge 55

Masters F moyenne d'âge 60

Masters G

Masters H

Masters I

Masters J

Masters K

moyenne d'âge 65

moyenne d'âge 70

moyenne d'âge 75

moyenne d'âge 80

moyenne d'âge 85

En 2&4Masters, on tient compte de la moyenne des âges atteints pour déterminer la catégorie.

Les Masters étrangers sont priés d'indiquer l'année de naissance lors de l'inscription.

A défaut, ils seront automatiquement inscrits en catégorie A .

NUMEROS D'ETRAVE :

Les numéros d'étrave sont obligatoires. Ils seront disponibles auprès des organisateurs.

Il en coûtera 5€ par numéro d'étrave manquant à l'issue de la Régate qui seront ajoutés aux droits d'inscriptions.

Pour les Sociétés étrangères, les numéros d'étrave seront remis contre une caution de 5€ pièce

PRIX, MEDAILLES :

Conformément au code belge des courses, des médailles seront attribuées aux premiers et seconds de chaque catégorie.

Approuvé par la F.R.B.A.

Le secrétaire du RCNT
André Clément